

(19)



(11)

EP 3 920 762 B1

(12)

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:

15.01.2025 Bulletin 2025/03

(21) Numéro de dépôt: **20703237.6**

(22) Date de dépôt: **06.02.2020**

(51) Classification Internationale des Brevets (IPC):
A47K 5/05 (2006.01)

(52) Classification Coopérative des Brevets (CPC):
**A47K 5/05; A45D 40/00; A45D 40/0081;
C11D 17/046**

(86) Numéro de dépôt international:
PCT/EP2020/052954

(87) Numéro de publication internationale:
WO 2020/161222 (13.08.2020 Gazette 2020/33)

(54) **SAVON, SUPPORT POUR SAVON ET ENSEMBLE SAVON - SUPPORT POUR SAVON**

SEIFE, HALTERUNG FÜR SEIFE UND SEIFEN-HALTERUNGSEINHEIT FÜR SEIFE

SOAP, SOAP HOLDER AND SOAP - SOAP HOLDER ASSEMBLY

(84) Etats contractants désignés:

**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**

(30) Priorité: **06.02.2019 EP 19155721**

(43) Date de publication de la demande:

15.12.2021 Bulletin 2021/50

(73) Titulaire: **Claessens, Vincent**

1168 Villars-sous-Yens (CH)

(72) Inventeur: **Claessens, Vincent**
1168 Villars-sous-Yens (CH)

(74) Mandataire: **Omnis-IP**
Omnis-IP SA
Rue Galilée 4
1400 Yverdon-les-Bains (CH)

(56) Documents cités:
WO-A1-91/13970 FR-A- 737 159
GB-A- 383 586 US-A- 3 100 363
US-A- 3 498 726 US-A- 4 335 007

EP 3 920 762 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la publication de la mention de la délivrance du brevet européen au Bulletin européen des brevets, toute personne peut faire opposition à ce brevet auprès de l'Office européen des brevets, conformément au règlement d'exécution. L'opposition n'est réputée formée qu'après le paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

DOMAINE TECHNIQUE

[0001] L'invention concerne un support pour un savon, plus particulièrement un support qui peut être tenu dans une main. L'invention concerne également un savon permettant à un utilisateur de se laver, ce savon étant destiné à être maintenu sur un tel support. L'invention concerne en outre un ensemble savon - support pour savon. Ce support est amovible dans le sens qu'il n'est pas nécessairement fixé à un mur par exemple.

TECHNIQUE ANTERIEURE

[0002] Depuis un certain nombre d'années, le savon solide permettant à un utilisateur de se laver a été très largement remplacé par du savon liquide et autres produits de douche. De tels savons liquides évitent les problèmes et désagréments des savons solides à usage personnel qui sont très glissants et qui ont la fâcheuse tendance à glisser des mains de l'utilisateur, ce d'autant plus que le savon s'use, ce qui est dérangeant en termes d'efficacité et en terme pratique et peut même occasionner des accidents. De plus, ces savons se ramollissent et deviennent collants au contact de la zone où ils sont stockés, souvent mouillés, après utilisation. Les savons liquides quant à eux, ne présentent pas ces désavantages et ce risque.

[0003] Le remplacement du savon solide par du savon liquide ne va toutefois pas sans poser un certain nombre de problèmes. D'une part, le fait que le savon soit liquide implique qu'il doit être conditionné dans un récipient. Ce récipient, réalisé de manière générale en matière plastique, implique une pollution lors de sa fabrication et lors de son élimination. Le fait de maintenir le savon à l'état liquide implique l'utilisation de produits chimiques qui peuvent provoquer des problèmes de peau à l'utilisateur. La quantité de savon liquide utilisée pour un lavage est bien plus importante que la quantité de savon solide pour le même lavage. Une partie non négligeable du savon liquide s'écoule en effet directement dans les égouts avant même d'avoir été utilisée.

[0004] Un grand nombre de tentatives ont été faites pour éviter les problèmes susmentionnés liés aux savons solides, ces tentatives cherchant en particulier à éviter que le savon ne glisse des mains de l'utilisateur.

[0005] Parmi ces tentatives, le brevet américain, publié sous le numéro US 1,617,466, décrit une poignée destinée à permettre à un objet qui est relativement lourd de flotter sur l'eau. Plus précisément, la poignée sert à faire flotter un savon sur l'eau. La poignée est faite à partir d'une matière élastique et comporte une zone creuse qui est introduite dans le savon. La surface de contact entre le savon et la poignée est relativement faible.

[0006] Le brevet américain publié sous le numéro US 3,192,894 divulgue un support pour article fabriqué en une matière qui s'use tel qu'un savon. Le support

comprend une poignée qui comporte une partie mâle qui est introduite dans une partie femelle du savon. La poignée comporte des protubérances qui servent à maintenir le savon en place. La poignée n'est pas conçue pour être tenue dans la main, mais plutôt pour accrocher le savon sur un objet fixe et solide tel qu'un crochet pour suspendre le savon, avec sa face utilisable soit vers le haut, soit vers le bas.

[0007] Le brevet US 4,335,007 décrit un support comportant des éléments creux tels que des gorges en queue d'aronde ou des cavités sphériques. Un savon est coulé dans un moule lors de la fabrication de ce savon, ce moule contenant le support. Le savon étant liquide ou pâteux lors de sa fabrication, il coule dans les éléments creux du support de façon à les remplir. Lors du séchage du savon, celui-ci durcit et les parties du savon contenues dans les éléments creux du support permettent le maintien du savon sur le support.

[0008] Un tel ensemble savon - support de savon présente un inconvénient important. En effet, le savon doit être rendu solidaire du support au moment de la fabrication du savon. De ce fait, le support ne peut pas être réutilisé lorsque le savon qui y est fixé a été consommé. Il s'agit donc d'un support à usage unique. De plus, le support comporte des zones présentant des angles vifs ou des angles aigus, ces zones étant en particulier les zones dans lesquelles les éléments creux du support débouchent dans la surface de ce support. D'une part, le savon qui se trouve dans les zones creuses du support n'est pas utilisable et est perdu. D'autre part, ces angles vifs peuvent être désagréables pour l'utilisateur et occasionner des blessures ou des désagréments lorsque le savon est pratiquement consommé et que certains angles vifs ne sont plus couverts par du savon.

[0009] L'état de la technique comprend de nombreux systèmes de support dans lesquels un élément de liaison est introduit dans le savon et dans un support ou une poignée, de façon à lier ces deux composants. Cela implique que l'élément de liaison doit être introduit dans le savon, si possible au moment de la fabrication du savon.

[0010] D'autres supports existent comme celui divulgué dans la publication FR 737.159, ces supports comportant un élément qui tient le savon dans le support, en particulier dans un logement du support. Cet élément peut comporter des griffes ou d'autres protubérances, qui pourraient toucher ou même blesser la peau de l'utilisateur lorsque le savon a subi une certaine usure. De plus, la partie du savon qui est maintenue entre les griffes ou protubérances est généralement perdue et jetée. La publication US 3,498,726 décrit par exemple un support contenant quatre tiges introduites dans le savon. Ces tiges sont désagréables pour l'utilisateur et rendent tout simplement le support inutilisable en pratique, dès que le savon a atteint un certain degré d'usure.

[0011] Il existe donc un besoin pour un support pour savon solide à usage personnel qui remplisse les conditions suivantes :

- le support doit permettre de maintenir le savon de manière simple et efficace, sans que celui-ci ne glisse des mains de l'utilisateur ;
- ce support doit permettre d'utiliser le savon jusqu'à l'usure complète ou du moins aussi complète que possible dudit savon, sans gaspillage ;
- ce support ne doit pas blesser l'utilisateur ; et
- le savon doit pouvoir être rendu solidaire du support après la fabrication du savon, c'est-à-dire lorsque le savon est dur, de façon à rendre ce support réutilisable lorsque le savon est usé.

RESUME DE L'INVENTION

[0012] La présente invention se propose de réaliser un support pour savon, un savon et un ensemble savon - support pour savon qui permette à un utilisateur de se laver ou d'utiliser un savon solide, sans que celui-ci ne risque de lui échapper des mains. De plus, le support est réutilisable avec un nouveau savon lorsqu'un ancien savon a été consommé, ce qui implique qu'il n'est pas nécessaire que le savon soit coulé sur le support pendant sa fabrication, mais qu'il peut être mis en place à n'importe quel moment.

[0013] Le but de la présente invention est atteint par un support selon la revendication 1 pour savon destiné à retenir au moins un savon ayant au moins une surface de nettoyage, une face de maintien et au moins un ergot dépassant de cette face de maintien, ledit support pour savon comportant au moins une face de contact prévue pour être en contact avec la face de maintien du savon, et une surface de manipulation agencée pour être tenue par un utilisateur, ce support pour savon comportant au moins un logement débouchant dans ladite face de contact, ledit au moins un logement étant configuré pour recevoir ledit ergot correspondant du savon, ledit logement étant agencé pour permettre audit ergot du savon d'être introduit de façon amovible dans le logement et ledit support pour savon ne comportant pas de protubérance destinée à retenir le savon sur le support.

[0014] Le but de l'invention est également atteint par un savon selon la revendication 8 comportant au moins une surface de nettoyage agencée pour être en contact avec un corps à nettoyer lors de l'utilisation du savon, une face de maintien agencée pour être en contact avec un support pour savon et au moins un ergot débouchant de la face de maintien, ce savon étant caractérisé en ce que ledit au moins un ergot est configuré pour pouvoir être introduit de façon amovible dans un logement correspondant dudit support pour savon, en ce que la surface de nettoyage du savon comporte au moins un évidement, le nombre d'évidement, leur forme et leurs dimensions étant identiques au nombre d'ergots, à leur forme et à leurs dimensions, et en ce que lesdits évidements et lesdits ergots sont configurés de manière à ce que lesdits ergots d'un savon puissent être introduits dans lesdits évidements d'un autre savon identique.

[0015] Ce but est en outre atteint par un ensemble

savon - support selon la revendication 11 pour savon formé d'un support et d'au moins un savon, ledit au moins un savon ayant au moins une surface de nettoyage et une face de maintien comportant au moins un ergot débouchant de la face de maintien, ledit support comportant au moins une face de contact prévue pour être en contact avec la face de maintien du savon, une surface de manipulation agencée pour être tenue par un utilisateur et au moins un logement débouchant dans ladite face de contact, ledit au moins un ergot étant configuré pour pouvoir être introduit de façon amovible dans un logement correspondant dudit support pour savon et ledit support pour savon ne comportant pas de protubérance destinée à retenir le savon sur le support.

[0016] Selon cette invention, le support pour savon sert de poignée qui peut être tenue dans une main et qui sert à tenir le savon sans que celui-ci ne glisse. Ce support facilite grandement la tenue du savon dans la main notamment lorsque celui-ci est mouillé et usé. Le maintien du savon sur le support pour savon est réalisé de manière simple et efficace sans outillage et sans manipulation complexe.

[0017] L'ensemble support-savon comporte un savon ayant une forme qui permet au savon d'être placé dans une position qui laisse au moins une surface du savon exposée de façon à pouvoir être en contact avec la peau d'un utilisateur et un support qui a une partie entrant en contact avec le savon et une partie qui peut être tenue sans glisser dans une main de l'utilisateur. Le support retient le savon de façon tout-à-fait surprenante et inattendue.

[0018] L'invention permet à un utilisateur de continuer à utiliser le savon même quand ce dernier savon arrive à fleur du support sans risquer d'être blessé ou dérangé par des angles aigus formés par des éléments creux tels que des gorges ou des évidements ou par des éléments saillants tels que des piques, des griffes ou des protubérances qui serviraient à retenir le savon dans le support. Le savon et le support sont configurés pour qu'une partie du savon entre dans un trou ou un logement dans le support. Dans un mode de réalisation, quand le savon est consommé et qu'il reste seulement la partie du savon qui est maintenue dans le logement, ce dernier morceau du savon peut être utilisé comme savonnette. Dans un autre mode de réalisation le dernier morceau du savon peut être retiré du logement et être ajouté sur une partie d'un nouveau savon, ce nouveau savon comportant un logement « femelle » de même forme que le dernier morceau du savon usé. Tous les modes de réalisation permettent à l'utilisateur d'utiliser le savon sans que celui-ci ne glisse dans la main, même lorsque celui-ci est usé et mouillé, et ceci jusqu'à son usure complète ou quasi-complète.

[0019] L'invention permet une mise en place et un remplacement très simple du savon sur son support, sans outil particulier ni autre système ou pièce de fixation rajoutée et ce, de façon totalement indépendante du moment de la fabrication du savon. En d'autres termes, le savon ne contient pas de pièce étrangère qui devrait

être connectée au support et le savon n'a pas besoin d'être fixé au support pendant la fabrication de ce savon.
[0020] Le positionnement d'un savon sur le support est extrêmement simple et la tenue du savon sur le support est étonnement efficace et ce indépendamment de l'usage du savon.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES DESSINS

[0021] La présente invention et ses avantages seront mieux compris grâce à la description détaillée qui suit, en référence aux figures annexées, dans lesquelles :

- la figure 1 illustre un premier mode de réalisation d'un support pour savon selon l'invention, vu de profil; 15
- la figure 2 représente le support pour savon de la figure 1, vu de dessus; 20
- la figure 3 représente un deuxième mode de réalisation d'un support pour savon, vu de profil; 25
- la figure 4 illustre le support pour savon de la figure 3, vu de dessus; 25
- les figures 5 à 8 représentent différentes formes de réalisation possibles de savons, vus de profil, adaptés aux supports pour savon des figures 1 à 4 notamment ; les formes de réalisation des savons des figures 5-7 ne font pas partie de l'invention, 30
- la figure 9 est une vue de dessus du savon illustré par la figure 8 ; 35
- la figure 10 est une vue de dessus d'une variante de savon selon l'invention ; 35
- la figure 11 est une vue de profil d'un savon dans lequel un reste d'un ancien savon a été placé dans un nouveau savon ; 40
- les figures 12 à 14 illustrent différentes variantes de formes de supports pour savons, vus de profils; 45
- la figure 15 représente un savon compatible avec le support pour savon de la figure 14; le savon de la figure 15 ne fait pas partie de l'invention, 50
- la figure 16 représente un support pour savon pouvant être posé sur sa tranche de ce support; 50
- la figure 17 représente un support pour savons, vu de face, prévu pour être tenu par un élément de maintien tel qu'un pied ; 55
- la figure 18 est une vue de dessus d'un mode de réalisation particulier de support selon l'invention;
- la figure 19 est une vue de dessous du mode de réalisation de support de la figure 18;
- la figure 20 est une vue de profil du mode de réalisation du support des figures 18 et 19 ;
- la figure 21 représente un ensemble savon - support pour savon selon un premier mode de réalisation de l'invention; le mode de réalisation de la figure 21 ne fait pas partie de l'invention,
- la figure 22 est une vue en coupe d'une variante d'ensemble savon - support pour savon selon l'invention; la variante de la figure 22 ne fait pas partie de l'invention,
- la figure 23 est une vue de dessus d'un autre mode de réalisation particulier de support pour savon selon l'invention;
- la figure 24 est une vue de dessous d'un savon compatible avec le support de la figure 23; le mode de réalisation de la figure 24 ne fait pas partie de l'invention,
- la figure 25 est une vue de profil du support de la figure 23;
- la figure 26 est une vue de profil du savon de la figure 24;
- la figure 27 est une vue de dessus d'un support, selon un autre mode de réalisation de l'invention;
- la figure 28 est une vue de profil du support de la figure 27 ;
- la figure 29 est une vue de profil d'un autre mode de réalisation du savon de l'invention ; le mode de réalisation de la figure 29 ne fait pas partie de l'invention,
- la figure 30 est une vue en coupe d'un support utilisable avec le savon illustré par la figure 29 ;
- la figure 31 est une vue de profil d'un autre mode de réalisation de savon selon la présente invention ; le mode de réalisation de la figure 31 ne fait pas partie de l'invention,
- la figure 32 est une vue de profil du savon de la figure 31, pivoté de 90° par rapport à la vue de la figure 31 ;
- la figure 33 est une vue en coupe selon l'axe A-A de la figure 31 ;
- la figure 34 est une vue de dessus d'un support utilisable avec le savon des figures 31 à 33 ;

- la figure 35 est une vue du support de la figure 33 avec un savon partiellement en coupe, placé dans le support dans une première position dite position d'introduction ; et
- la figure 36 est une vue similaire à la figure 35, avec le savon dans une deuxième position, dite position de verrouillage.

DESCRIPTION DETAILEE DE L'INVENTION

[0022] Plusieurs modes de réalisation de l'invention sont décrits. Les références formées d'un nombre suivi d'une lettre se rapportent à un mode de réalisation spécifique d'un élément de l'invention. Les éléments similaires des différents modes de réalisation de l'invention ont le même numéro de référence, ce numéro de référence étant suivi d'une lettre différente pour différents modes de réalisation. Lorsqu'un élément est suivi dans la description, d'un numéro de référence sans lettre, le texte concerne l'élément décrit, indépendamment du mode de réalisation spécifique. Lorsqu'un élément est suivi dans la description, d'un numéro de référence avec une lettre, le texte concerne l'élément décrit selon le mode de réalisation spécifique.

[0023] Les figures 1 et 2 illustrent un premier mode de réalisation d'un support 10a pour savon selon la présente invention. Ce support 10a pour savon a une forme de portion de cylindre ayant deux faces circulaires, reliées par une surface de manipulation 11a. L'une des faces du support pour savon forme une face de contact 12a dont la fonction est expliquée plus bas. Le support comporte une face 13a, opposée à la face de contact 12a.

[0024] Le support 10a pour savon comporte en outre un logement 14a femelle réalisé sous la forme d'un trou traversant ce support 10a et débouchant d'une part dans la face de contact 12a et d'autre part dans la face opposée 13a à cette face de contact 12a.

[0025] La figure 2 est une vue de plan du support 10a pour savon illustré par la figure 1. Le logement 14a femelle est visible, ce logement 14a traversant le support 10a de la face de contact 12a à la face opposée 13a.

[0026] Le logement 14a est délimité par une paroi 114 formant une intersection avec la face de contact 12a. La paroi 114 du logement 14a et la face de contact 12a définissent un angle α au niveau de leur intersection, cet angle α étant du côté du support dans lequel il y a de la matière et non du côté du vide du logement, comme cela est illustré par la figure 1 notamment. Cet angle α est non aigu, c'est-à-dire obtus ou droit. Dans les modes de réalisation illustrés, cet angle est égal à 90° . Comme mentionné ci-dessus, il pourrait toutefois également être obtus. Par ailleurs, le logement 12a ne comporte pas d'élément « en surplomb » c'est-à-dire d'éléments du logement dont la projection sur la face de contact 12a s'étendrait plus loin que l'ouverture du logement 14a dans la face de contact 12a en direction de la surface de manipulation 11a ou de la périphérie du support, ou

serait plus grande que cette ouverture du logement.

[0027] L'absence d'angle aigu et de surplomb offre deux avantages. D'une part, un angle aigu peut être désagréable pour l'utilisateur et provoquer une gêne voire des blessures au moment où cet angle devient accessible par l'utilisateur, c'est-à-dire lorsque le savon a atteint un certain degré d'usure. D'autre part, l'absence de surplomb permet de placer un nouveau savon sur le support lorsqu'un ancien savon a été consommé. Ceci permet donc de réutiliser le support. En effet, la présence d'un surplomb implique que le savon doit être fixé au support pendant que le savon est encore pâteux, c'est-à-dire lors de sa fabrication. Un nouveau savon étant en principe solide, il ne pourra pas être introduit dans un support, ce dernier n'étant de ce fait pas réutilisable. Au contraire, en l'absence de zone en surplomb, il est possible de déplacer le savon selon un mouvement général perpendiculaire à la surface de contact 12a, sans que cet élément en surplomb ne retienne le savon. De cette façon, le savon peut être considéré comme pouvant être placé de façon amovible sur le support.

[0028] Le support 10a pour savon, et plus précisément la surface de manipulation 11a, est destinée à être tenue par un utilisateur lorsqu'il souhaite utiliser un savon maintenu sur le support 10a. A cet effet, le diamètre et la hauteur du support 10a sont tels que ce support peut être tenu et manipulé facilement.

[0029] Les figures 3 et 4 représentent un deuxième mode de réalisation d'un support 10b selon l'invention. Ce mode de réalisation est similaire au mode de réalisation des figures 1 et 2, mis à part en ce qui concerne le logement. Le logement 14b du mode de réalisation des figures 3 et 4 comporte un trou borgne, qui débouche dans la face de contact 12b du support 10b pour savon. Ce logement 14b comporte en outre une saignée 15b communiquant avec le trou borgne et prévue pour recevoir un outil d'extraction d'un reste de savon.

[0030] Comme dans le mode de réalisation précédent, la paroi du logement forme un angle α non aigu avec la face de contact du support de sorte que ce logement ne forme pas d'angle vif ni ne comporte d'élément en surplomb.

[0031] Les figures 5 à 11 illustrent différents modes de réalisation de savons 20 compatibles avec un support 10 pour savon selon les figures 1 à 4. Ces savons 20 comportent tous une surface de nettoyage 21 prévue pour être en contact avec un corps à nettoyer. Ces savons comportent en outre une face de maintien 22 agencée pour être en contact avec la face de contact 12 du support 10 pour savon et pour maintenir ce savon 20 sur le support 10 pour savon.

[0032] Chaque savon comporte également un ergot 23 mâle qui a une forme complémentaire et/ou adaptée au logement 14 femelle du support 10 pour savon.

[0033] Lorsqu'un savon 20 doit être monté sur un support 10 pour savon, l'ergot 23 mâle du savon est introduit dans le logement 14 femelle du support pour savon. La face de maintien 22 du savon 20 est plaquée

contre la face de contact 12 du support 10 pour savon. Ceci a pour effet de maintenir le savon sur le support, éventuellement par effet ventouse, et de renforcer la stabilité du savon sur le support. Du fait de la surface de contact relativement grande entre la face de contact 12 du support et la face de maintien 22 du savon et du fait de la présence d'un ergot 23 servant de maintien et de guidage, aucun élément de fixation étranger n'est nécessaire pour que le savon 20 tienne sur le support 10. De façon surprenante, il suffit de mouiller ou d'humidifier le savon 20 et de le presser contre le support 10 pour que ce savon tienne sur ce support. Ce mode de fixation dans lequel le savon n'est pas retenu par un logement dont les parois forment un angle aigu avec la face de contact 12 ou dont le logement forme un surplomb ou dans lequel des protubérances sont introduites dans le savon, va à l'encontre de tous les supports pour savons ayant été développés et va à l'encontre de ce qui est généralement admis et considéré comme évident et indispensable par l'homme du métier.

[0034] Dans tous les modes de réalisation illustrés, mis à part celui illustré par les figures 29 et 30, l'ergot 23 a une forme cylindrique. La base de ce cylindre formant cet ergot peut être circulaire, mais elle peut également être partiellement circulaire, rectangulaire ou quelconque. La génératrice du cylindre est en principe perpendiculaire à la face de maintien 22 du savon.

[0035] Dans le mode de réalisation illustré par la figure 5, le savon 20a a une surface de nettoyage 21a, c'est-à-dire une surface en contact avec l'utilisateur, incurvée de façon à ne pas présenter d'angles qui pourraient être désagréables pour l'utilisateur.

[0036] Dans le mode de réalisation de la figure 6, le savon 20b a une forme cylindrique, avec une section transversale rectangulaire. Ceci permet d'avoir un savon ayant une plus grande quantité de matière que le savon de la figure 5, mais le savon 20b présente un angle vif qui peut être désagréable pour l'utilisateur, au moins au début de l'utilisation d'un savon neuf.

[0037] Le savon 20c de la figure 7 regroupe les avantages des savons des figures 5 et 6. Il présente une grande quantité de matière sans avoir d'angles vifs désagréables pour l'utilisateur.

[0038] Le savon 20d illustré par la figure 8 comporte, dans sa surface de nettoyage 21d, un évidement 24d ayant une forme et une dimension sensiblement identique à la forme et aux dimensions de l'ergot 23d. Cet évidement 24d est également visible sur le figure 9 qui est une vue de dessus du savon 20d de la figure 8.

[0039] La figure 10 est également une vue de dessus d'un savon 20e selon l'invention, comportant un évidement 24e destiné à recevoir le reste d'un savon utilisé. Dans le mode de réalisation illustré par cette figure, l'évidement 24e a une forme de rainure.

[0040] Lorsqu'un savon 20 et un support 10 pour savon selon l'invention sont utilisés, le savon 20 s'use jusqu'à arriver à fleur du support 10. A ce moment, seule reste la partie du savon placée dans le logement, à savoir l'ergot

23. Dans le cas où le logement 14a comporte un trou traversant, comme cela est illustré par exemple par les figures 1 et 2, le restant de savon est pressé à l'extérieur de ce logement 14a par la face 13a opposée à la face de contact 12a. Dans le cas où le logement 14b comporte un trou borgne, comme cela est illustré par les figures 3 et 4, un restant de savon correspondant à l'ergot 23 est extrait du support 10 en introduisant un outil d'extraction tel qu'un bâtonnet ou un tournevis dans la saignée 15b.

[0041] Ce restant de savon peut être utilisé comme une savonnette par exemple. Dans le cas où le savon comporte un évidement 24 adapté à la forme de l'ergot 23, comme illustré par les figures 8 à 11, le restant de savon correspondant à un ergot 23f d'un ancien savon peut être introduit dans l'évidement 24 d'un nouveau savon, ce qui évite tout gaspillage.

[0042] La figure 11 illustre un savon selon le mode de réalisation des figures 8, 9 ou 10, dans lequel un ergot 23f d'un ancien savon a été introduit dans un évidement 24f d'un nouveau savon. Du fait des propriétés du savon humidifié, en particulier du fait qu'un savon peut être légèrement déformé et collé par simple humidification, il est simple de positionner l'ergot d'un ancien savon dans l'évidement d'un nouveau savon et de faire tenir les deux savons ensemble, évitant ainsi tout gaspillage.

[0043] Les figures 12 et 13 représentent deux supports 10 pour savons ayant des formes différentes. Dans la figure 12, le support 10c pour savon comporte une face de contact 12c plane, comme dans les modes de réalisation des figures 1 à 4. La surface de manipulation 11c a une forme d'une portion de sphère ou une forme similaire à une portion de sphère, de manière à ce que ce support puisse être tenu dans la main d'un utilisateur de façon confortable pour cet utilisateur.

[0044] La figure 13 illustre un support 10d pour savon similaire à celui des figures 1 et 2, auquel une poignée 30d ou une anse a été ajoutée. Cette poignée 30d est prévue pour pouvoir maintenir facilement le support 10d dans la main et joue le rôle de surface de manipulation 11d.

[0045] Selon différentes variantes possibles, la surface de manipulation 11 pourrait avoir une forme choisie parmi une anse, une poignée, un disque, une portion de disque, un cylindre, une bande cylindrique, une portion de sphère ou toute autre forme adaptée.

[0046] Les figures 14 et 15 illustrent respectivement un support 10e pour savon et un savon 20e compatible avec ce support. Le support 10e pour savon a une face de contact 12e légèrement bombée, ce qui est également le cas pour la face opposée 13e. En d'autres termes, ce support 10e a une coupe transversale légèrement en forme de tonneau.

[0047] Dans ce cas, l'angle entre la surface de manipulation 11e et la tangente à la face de contact 12e est un angle obtus référencé par la lettre β sur la figure 14. Un tel angle obtus implique qu'il n'y a pas de risque de blessure ou de désagrément lors du contact du support 10e pour savon avec la peau de l'utilisateur lorsque le savon 20e

est pratiquement complètement consommé.

[0048] Le savon 20e de la figure 15 est compatible avec une utilisation avec le support 10e de la figure 14. A cet effet, il a une face de maintien 22e également bombée, de forme complémentaire à la face de contact 12e du support 10e, de sorte que la face de contact 12e du support plaque contre la face de maintien 22e du savon et que la surface de contact entre la face de contact 12e et la face de maintien 22e soit relativement grande.

[0049] Les figures 16 et 17 illustrent des supports 10 comportant une zone de posage destinée à permettre de poser les supports de telle façon que le savon ne repose pas sur une zone mouillée ou humide et de telle façon que ces supports 10 ne roulent pas.

[0050] A cet effet, le support 10f de la figure 16 comporte une zone plane 40 sur laquelle ce support 10f peut être posé verticalement. Dans cette position, le savon reste à l'air et sèche sans se désagréger comme cela est le cas lorsque le savon se simplement posé dans un support conventionnel pour savon. Dans cette réalisation, le diamètre du savon peut être plus petit que le diamètre du support, ou le savon peut également comporter un plat, de façon à ce que le savon ne dépasse pas du support.

[0051] Le support 10g de la figure 17 comporte un trou 50 prévu pour recevoir une tige d'un élément de maintien ou pied (non représenté). Dans ce cas également, le savon reste à l'air et ne se désagrège pas. Un tel support peut ajouter un effet esthétique à l'ensemble.

[0052] Les figures 18 et 19 représentent deux faces opposées d'un même support 10h pour savon, ce support étant illustré de profil par la figure 20. Dans ce mode de réalisation, une face de contact 12h du support 10h pour savon comporte un logement 14h femelle destiné à recevoir un ergot mâle du savon. Ce logement 14h a une forme cylindrique à base sensiblement rectangulaire.

[0053] Comme cela est illustré par la figure 19, le support 10h comporte une face opposée 13h à la face de contact 12h, cette face opposée comportant également un logement 14h'. Ce logement 14h' a une forme cylindrique à base circulaire. Le support pour savon comporte également un trou traversant 60 reliant les deux logements.

[0054] Dans ce mode de réalisation, un premier savon peut être placé en regard de la face de contact 12h du support pour savon, alors qu'un deuxième savon peut être placé sur la face opposée 13h. La forme des logements 14h, 14h' agit comme "détrompeur" en ce sens qu'un savon dont l'ergot 23 est prévu pour s'adapter à l'un des logements du support ne peut être placé que dans ce logement et pas dans le logement réalisé dans la face opposée.

[0055] Les deux savons peuvent être de composition identique et avoir une application identique. Ceci peut par exemple être le cas d'un savon utilisé pour le lavage des mains, où il est assez logique que les deux savons soient identiques. Il est également envisageable d'avoir des savons différents, prévus pour des applications différen-

tes comme par exemple un savon pour le corps d'un utilisateur et un savon pour le lavage des cheveux. Il est également possible de prévoir deux savons ayant notamment des compositions, des parfums ou des couleurs différentes. Les savons peuvent être destinés également à deux personnes différentes.

[0056] Le trou traversant 60 reliant les deux logements permet de retirer facilement l'ergot des savons lorsque ceux-ci ont été consommés. Comme dans les autres modes de réalisation, aucun des logements ne présente de zone en surplomb par rapport à l'ouverture du logement correspondant. Ainsi, il est possible d'introduire un savon sur le support avec un ergot placé dans le logement, alors que le savon est dur.

[0057] La figure 21 illustre un mode de réalisation d'un ensemble 70a savon - support pour savon dans lequel un support 10a tel qu'illustré par la figure 1 reçoit deux savons 20c tels qu'illustrés par la figure 7.

[0058] Dans cet ensemble 70a savon - support pour savon, la face de maintien 22c de chacun des savons est en contact avec la face de contact 12a du support ou avec la face opposée 13a à la face de contact. L'ergot 23c de chaque savon est placé dans le logement 14a du support. La grande surface de contact entre les faces de maintien et de contact assure une bonne tenue des savons sur le support. La surface de manipulation 11a du support est facilement accessible par l'utilisateur et lui permet de tenir l'ensemble savon - support pour savon de façon ferme et pratique, sans risque que l'ensemble ne lui échappe des mains.

[0059] La surface de nettoyage 21c des savons est également facilement accessible par l'utilisateur, ce qui lui permet d'utiliser facilement le savon. La seule surface ne comportant pas de savon est la surface de manipulation 11a. D'une part, lors de l'utilisation de l'ensemble savon - support pour savon 70a, cette surface de manipulation est tenue par l'utilisateur, ce qui implique qu'elle risque peu de rentrer en contact avec les parties du corps que l'utilisateur nettoie. D'autre part, même si cette surface de manipulation frotte le corps de l'utilisateur, elle est douce et ne risque pas de blesser l'utilisateur.

[0060] La figure 22 est une vue en coupe d'un ensemble 70b savon - support pour savon similaire à l'ensemble 70a de la figure 21. Cet ensemble 70b est formé d'un support 10e tel que représenté par la figure 14 et de deux savons 20e similaires au savon de la figure 15.

[0061] La figure 23 représente un support 10i pour savon, et plus précisément sa face de contact 12i. Dans ce mode de réalisation, le logement central des modes de réalisation précédents est remplacé par plusieurs logements 14i, par exemple trois logements disposés en différents endroits du support. Ces logements 14i peuvent être traversant, comme cela est visible sur la vue de profil du support 10i, cette vue de profil correspondant à la figure 25.

[0062] La figure 24 est une vue de la face de maintien 22i du savon 20i adapté pour être utilisé dans le support 10i de la figure 23. Ce savon 20i comporte trois ergots 23i

positionnés et dimensionnés de façon à pouvoir être placés dans les logements 14i du support.

[0063] La figure 26 est une vue de profil du savon 20i illustré par la figure 24.

[0064] Il est clair qu'un nombre de logements et de support différents de un ou de trois pourrait être utilisé, pour autant qu'un savon puisse être placé sur un support. Selon une variante, le support pourrait comporter plus de logements que le savon ne comporte d'ergots. Le savon pourrait par exemple comporter deux ergots alors que le support comporte trois logements. Comme indiqué plus haut, il suffit qu'un savon puisse être maintenu en place sur un support et donc que la surface de contact entre le savon et le support soit suffisamment grande.

[0065] Dans le mode de réalisation illustré par les figures 27 et 28, le logement 14j du support 10j n'a pas une forme cylindrique à base circulaire, mais a une base ayant une forme qui peut être choisie par exemple par le fabricant du support. Cette forme peut correspondre à un signe distinctif du fabricant ou du producteur de savon. Il est clair que le savon comporte un ergot ayant une forme correspondante, pas nécessairement identiques, mais telle que le savon puisse être maintenu sur le support.

[0066] Ce mode de réalisation permet à une entreprise d'apposer un signe distinctif tel qu'une marque ou toute autre forme appropriée de son choix, d'une part afin que son savon et le support correspondant soient reconnaissables du consommateur et d'autre part, afin de lier le support à une marque de savon particulière. L'entreprise peut ainsi par exemple offrir un support à ses clients et s'assurer que ceux-ci utiliseront uniquement son savon sur le support en question. Il est également possible d'associer une forme de la base à un événement particulier tel que par exemple une fête religieuse, un événement médiatique ou autre.

[0067] Le logement du support peut être entièrement traversant, pour autant que le sigle le permette ou il peut être partiellement traversant. Dans ce dernier cas, il est avantageux de prévoir un moyen d'extraction pour pouvoir sortir l'ergot du support lorsque le savon est consommé.

[0068] Dans le mode de réalisation illustré par les figures 29 et 30, l'ergot 23j du savon 20j comporte un filetage 80. Le logement 14j du support 10k comporte une zone filetée 81 complémentaire au filetage 80 du savon de sorte que le savon 20j peut être « vissé » dans le support 10k. Cette zone filetée, de même que le filetage peuvent être très courts et peuvent même se limiter par exemple à un quart de tour. Ils peuvent au contraire également s'étendre sur plusieurs tours. L'axe du filetage 80 de l'ergot est en principe perpendiculaire à la face de maintien 22j du savon.

[0069] Dans ce mode de réalisation également, le savon 20j peut être monté sur le support indépendamment du moment de la fabrication du savon, ce qui signifie que le support est réutilisable. De plus, aucun élément saillant ou protubérant ne dépasse du support de sorte que l'utilisateur ne peut pas se blesser ou subir

un désagrément.

[0070] La partie restante de l'ergot 23j du savon 20j, lorsque le savon est usé, peut être extraite du support en faisant pivoter cet ergot par exemple au moyen d'un tournevis ou d'une pièce de monnaie. Cette partie restante peut également être placée dans un évidement prévu à cet effet dans un nouveau savon.

[0071] Les figures 31 à 36 illustrent un mode de réalisation dans lequel deux savons 20k sont liés entre eux par un ergot 23k ayant une forme particulière, coopérant avec un support 10l ayant également une forme particulière. Plus précisément, comme cela est visible notamment à la figure 34, le support 10l comporte un logement 14l qui est prolongé par une rainure 90 débouchant dans la surface de manipulation 11l.

[0072] L'ergot 23k a une forme cylindre ayant une partie 91 de sa base en forme de portion de cercle avec un diamètre permettant à l'ergot 23k d'être placé dans le logement 14l du support, et deux méplats 92 parallèles et espacés de telle façon que la largeur de l'ergot 23k soit moins large que la largeur de la rainure 90.

[0073] Dans cette réalisation, lorsque le savon doit être introduit sur un support, l'ergot 23k est présenté en regard de la rainure 90 de telle façon à ce que cet ergot puisse être déplacé le long de la rainure en direction du logement 14l. La position du savon par rapport au support est nommée position d'introduction.

[0074] Lorsque l'ergot a été déplacé dans le logement, le savon est pivoté de façon à ce que les méplats 92 de l'ergot ne soient plus dans le prolongement de la rainure 90, de sorte que l'ergot 23k ne puisse pas sortir du logement 14l. Cette position correspondant à une position dite de verrouillage.

[0075] Dans ce mode de réalisation également, un nouveau savon peut facilement être placé sur un support lorsque le savon est dur, c'est-à-dire indépendamment du moment de sa fabrication, ce qui rend le support réutilisable.

[0076] L'absence d'éléments présentant des griffes, des protubérances ou formant un angle vif ou aigu assure que le support ne risque pas de blesser l'utilisateur ou de provoquer des désagréments ou des douleurs. L'absence d'éléments en surplomb permet également de replacer un savon neuf sur le support, ce qui rend le support réutilisable.

[0077] Lorsque les savons sont usés, il ne reste plus que les ergots dans les logements. Ces ergots peuvent facilement être extraits des logements par simple pression. Le savon restant de ces ergots peut être utilisé comme savonnette ou être fixé à un nouveau savon, comme décrit précédemment. Ainsi, aucun savon n'est gaspillé.

[0078] Selon différents modes de réalisation de l'invention, le support pour savon peut être fabriqué entièrement ou partiellement en bois, en matières synthétiques ou biodégradable, ou en pratiquement n'importe quelle matière résistant à l'eau.

[0079] L'ensemble savon - support pour savon permet

de tenir facilement et fermement le ou les savons, sans risque que celui-ci ou que ceux-ci ne glissent et s'échappent des mains de l'utilisateur. Ce support évite tout gaspillage de savon et ne présente pas de risque de blesser ou d'incommoder l'utilisateur. De plus, le support peut être réutilisé facilement pour recevoir un nouveau savon. Ce support permet à l'utilisateur de poser facilement l'ensemble savons-support pour savon dans une position telle que cet ensemble ne repose pas sur le savon. Ceci aurait pour effet de laisser le savon dans l'humidité, le savon se désagrégant alors, en collant au support, de façon peu hygiénique.

[0080] Plusieurs modes de réalisation de l'invention ont été décrits. Ces modes de réalisation ne sont toutefois pas limitatifs. La forme du logement peut être quelconque pour autant qu'elle permette une mise en place d'un nouveau savon lorsqu'un ancien savon a été consommé. Cette mise en place doit pouvoir se faire lorsque la fabrication du savon est terminée, lorsqu'un utilisateur a acquis le savon et non lors de la fabrication de ce savon.

[0081] Dans les modes de réalisation illustrés, le support a une forme circulaire, vu de dessus. Il est clair que d'autres formes sont également envisageables. Parmi ces formes, il y a notamment des formes ovales, ovoïde, carrées, rectangulaires, avec les coins arrondis par exemple, mais également toutes sortes de formes géométriques ou même des formes distinctives, par exemple spécifiques à une entreprise.

Revendications

1. Support pour savon destiné à retenir au moins un savon (20) ayant au moins une surface de nettoyage (21), une face de maintien (22) et au moins un ergot (23) dépassant de cette face de maintien, ledit support (10) pour savon comportant au moins une face de contact (12) prévue pour être en contact avec la face de maintien (22) du savon, et une surface de manipulation (11) agencée pour être tenue par un utilisateur, ce support (10) pour savon comportant au moins un logement (14) débouchant dans ladite face de contact (12), ledit au moins un logement (14) étant configuré pour recevoir ledit ergot (23) correspondant du savon (20), ledit logement (14) étant agencé pour permettre audit ergot (23) du savon d'être introduit de façon amovible dans le logement (14) et ledit support pour savon ne comportant pas de protubérance destinée à retenir le savon sur le support.
2. Support pour savon selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le logement (14) est délimité par une paroi (114) et **en ce que** la paroi (114) du logement (14) et la face de contact (12) forment entre eux un angle (α) non aigu.
3. Support pour savon selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le logement (14) est délimité par une paroi (114) et **en ce que** la projection de la paroi (114) du logement (14) sur la face de contact (12) ne dépasse pas de l'ouverture du logement (14) dans la direction de la surface de manipulation (11).
4. Support pour savon selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le logement (14) comporte une zone filetée (81) et **en ce que** l'ergot (23) comporte un filetage (80) complémentaire à la zone filetée (81) du logement (14).
5. Support pour savon selon la revendication 1, dans lequel ledit au moins un logement (14a, 14h, 14h', 14i, 14j) est un trou traversant.
6. Support pour savon selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ce support (10i) comporte plusieurs logements (14i).
7. Support pour savon selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel ce support comporte deux faces de contact (12).
8. Savon comportant au moins une surface de nettoyage (21) agencée pour être en contact avec un corps à nettoyer lors de l'utilisation du savon, une face de maintien (22) agencée pour être en contact avec un support pour savon, et au moins un ergot (23) débouchant de la face de maintien (22), ce savon étant **caractérisé en ce que** ledit au moins un ergot (23) est configuré pour pouvoir être introduit de façon amovible dans un logement (14) correspondant dudit support (10) pour savon, **en ce que** la surface de nettoyage (21) du savon comporte au moins un évidement (24), le nombre d'évidement, leur forme et leurs dimensions étant identiques au nombre d'ergots (23), à leur forme et à leurs dimensions, et **en ce que** lesdits évidements (24) et lesdits ergots (23) sont configurés de manière à ce que lesdits ergots (23) d'un savon puissent être introduits dans lesdits évidements (24) d'un autre savon identique.
9. Savon selon la revendication 8, dans lequel ledit ergot (23) a une forme cylindrique ayant une génératrice perpendiculaire à la face de maintien (22).
10. Savon selon la revendication 8, dans lequel ledit ergot (23) comporte un filetage (80) ayant un axe de filetage perpendiculaire à la face de maintien (22).
11. Ensemble savon - support pour savon formé d'un support et d'au moins un savon, ledit au moins un savon ayant au moins une surface de nettoyage (21) et une face de maintien (22) comportant au moins un ergot (23) débouchant de la face de maintien (22), ledit support (10) comportant au moins une face de

contact (12) prévue pour être en contact avec la face de maintien (22) du savon, une surface de manipulation (11) agencée pour être tenue par un utilisateur, et au moins un logement (14) débouchant dans ladite face de contact (12), ledit au moins un ergot (23) étant configuré pour pouvoir être introduit de façon amovible dans un logement (14) correspondant dudit support pour savon et ledit support pour savon ne comportant pas de protubérance destinée à retenir le savon sur le support.

12. Ensemble savon - support pour savon selon la revendication 11, dans lequel cet ensemble (70) comporte un support (10) pour savon et deux savons (20).
13. Ensemble savon - support pour savon selon la revendication 12, dans lequel le logement (14) dudit support (10) pour savon comporte un trou traversant et dans lequel les ergots (23) des deux savons sont disposés dans ledit trou traversant.

Patentansprüche

1. Seifenhalter, der dazu bestimmt ist, mindestens eine Seife (20) mit mindestens einer Reinigungsfläche (21), einer Haltefläche (22) und mindestens einem von dieser Haltefläche abstehenden Vorsprung (23) zu halten, wobei der besagte Seifenhalter (10) mindestens eine Kontaktfläche (12), die zum Kontakt mit der Haltefläche (22) der Seife vorgesehen ist, und eine Handhabungsfläche (11) umfasst, die zum Halten durch einen Benutzer angeordnet ist, wobei dieser Seifenhalter (10) mindestens eine Aufnahme (14) umfasst, die in die besagte Kontaktfläche (12) herausragt, wobei die besagte mindestens eine Aufnahme (14) so konfiguriert ist, dass sie den besagten entsprechenden Vorsprung (23) der Seife aufnimmt (20), die besagte Vorsprung (23) der Seife abnehmbar in die Aufnahme (14) eingeführt werden kann und dass der besagte Seifenhalter keinen Vorsprung aufweist, der dazu bestimmt ist, die Seife auf dem Halter zu halten.
2. Seifenhalter nach Anspruch 1, **gekennzeichnet dadurch, dass** die Aufnahme (14) durch eine Wand (114) begrenzt ist und dass die Wand (114) der Aufnahme (14) und die Kontaktfläche (12) zwischen sich einen nicht spitzen Winkel (α) bilden.
3. Seifenhalter nach Anspruch 1, **gekennzeichnet dadurch, dass** die Aufnahme (14) durch eine Wand (114) begrenzt ist und dass die Projektion der Wand (114) der Aufnahme (14) auf der Kontaktfläche (12) die Öffnung der Aufnahme (14) in Richtung der Handhabungsfläche (11) nicht überschreitet.

4. Seifenhalter nach Anspruch 1, **gekennzeichnet dadurch, dass** die Aufnahme (14) einen Gewindebereich (81) umfasst und dass der Vorsprung (23) ein Gewinde (80) umfasst, das komplementär zu dem Gewindebereich (81) der Aufnahme (14) ist.
5. Seifenhalter nach Anspruch 1, wobei die besagte mindestens eine Aufnahme (14a, 14h, 14h', 14i, 14j) ein Durchgangsloch ist.
6. Seifenhalter nach einem der vorhergehenden Ansprüche, wobei dieser Halter (10i) mehrere Aufnahmen (14i) umfasst.
7. Seifenhalter nach einem der vorhergehenden Ansprüche, wobei dieser Halter zwei Kontaktflächen (12) umfasst.
8. Seife, die mindestens eine Reinigungsfläche (21), die so angeordnet ist, dass sie bei der Benutzung der Seife mit einem zu reinigenden Körper in Kontakt steht, eine Haltefläche (22), die so angeordnet ist, dass sie mit einem Seifenhalter in Kontakt steht, und mindestens einen Vorsprung (23) umfasst, der aus der Haltefläche (22) herausragt, wobei diese Seife **dadurch gekennzeichnet ist, dass** der besagte mindestens eine Vorsprung (23) so konfiguriert ist, dass er abnehmbar in eine entsprechende Aufnahme (14) des besagten Seifenhalters (10) eingeführt werden kann, dass die Reinigungsfläche (21) der Seife mindestens eine Vertiefung (24) umfasst, wobei die Anzahl der Vertiefungen, ihre Form und ihre Abmessungen mit der Anzahl der Vorsprünge (23), ihrer Form und ihren Abmessungen identisch sind, und dass die besagten Vertiefungen (24) und die besagten Vorsprünge (23) so konfiguriert sind, dass die besagten Vorsprünge (23) einer Seife in die besagten Vertiefungen (24) einer anderen identischen Seife eingeführt werden können.
9. Seife nach Anspruch 8, wobei der besagte Vorsprung (23) eine zylindrische Form mit einer Mantellinie senkrecht zu der Haltefläche (22) aufweist.
10. Seife nach Anspruch 8, wobei der besagte Vorsprung (23) ein Gewinde (80) mit einer Gewindeachse senkrecht zu der Haltefläche (22) umfasst.
11. Seifen - Seifenhaltereinheit, die aus einem Halter und mindestens einer Seife besteht, wobei die besagte mindestens eine Seife mindestens eine Reinigungsfläche (21) und eine Haltefläche (22) aufweist, die mindestens einen Vorsprung (23) umfasst, der aus der Haltefläche (22) herausragt, wobei der besagte Halter (10) mindestens eine Kontaktfläche (12), die dazu bestimmt ist, mit der Haltefläche (22) der Seife in Kontakt zu stehen, eine Handhabungsfläche (11), die so angeordnet ist, dass sie von

einem Benutzer gehalten werden kann, und mindestens eine Aufnahme (14) umfasst, die in die besagte Kontaktfläche (12) herausragt, der besagte mindestens eine Vorsprung (23) so konfiguriert ist, dass er abnehmbar in eine entsprechende Aufnahme (14) des besagten Seifenhalters eingeführt werden kann und dass der besagte Seifenhalter keinen Vorsprung umfasst, der dazu bestimmt ist, die Seife auf dem Halter zu halten.

12. Seifen - Seifenhaltereinheit nach Anspruch 11, wobei diese Einheit (70) einen Seifenhalter (10) und zwei Seifen (20) umfasst.
13. Seifen - Seifenhaltereinheit nach Anspruch 12, wobei die Aufnahme (14) des besagten Seifenhalters (10) ein Durchgangsloch umfasst und wobei die Vorsprünge (23) der beiden Seifen in dem besagten Durchgangsloch angeordnet sind.

Claims

1. Holder for soap intended to retain at least one soap (20) having at least one cleaning surface (21), a holding face (22) and at least one lug (23) protruding from this holding face, said holder (10) for soap comprising at least one contact face (12) intended to be in contact with the holding face (22) of the soap, and a handling surface (11) arranged to be held by a user, this holder (10) for soap comprising at least one housing (14) emerging from said contact face (12), said at least one housing (14) being configured for receiving said corresponding lug (23) of the soap (20), said housing (14) being configured to allow said lug (23) of the soap to be introduced removably into the housing (14) and said holder for soap not including any protuberance intended to retain the soap on the holder.
2. Holder for soap according to claim 1, wherein the housing (14) is delimited by a wall (114) and wherein the wall (114) of the housing (14) and the contact face (12) form between them a non-acute angle (α).
3. Holder for soap according to claim 1, wherein the housing (14) is delimited by a wall (114) and wherein the projection of the wall (114) of the housing (14) on the contact face (12) does not protrude from the opening of the housing (14) in the direction of the handling surface (11).
4. Holder for soap according to claim 1, wherein the housing (14) comprises a threaded zone (81) and wherein the lug (23) comprises a thread (80) complementary to the threaded zone (81) of the housing (14).
5. Holder for soap according to claim 1, wherein said at least one housing (14a, 14h, 14h', 14i, 14j) is a through hole.
6. Holder for soap according to any of the previous claims, wherein this holder (10i) comprises several housings (14i).
7. Holder for soap according to any of the previous claims, wherein this holder comprises two contact faces (12).
8. Soap comprising at least one cleaning surface (21) arranged to be in contact with a body to be cleaned when using the soap, a holding face (22) arranged to be in contact with a holder for soap, and at least one lug (23) emerging from the holding face (22), this soap being **characterized in that** said at least one lug (23) is configured to be able to be introduced removably into a corresponding housing (14) of said holder (10) for soap, **in that** the cleaning surface (21) of the soap comprises at least one recess (24), the number of recesses, their shape and their size being identical to the number of lugs (23), to their shape and to their size, and **in that** said recesses (24) and said lugs (23) are configured so that said lugs (23) of a soap can be introduced into said recesses (24) of another identical soap.
9. Soap according to claim 8, wherein said lug (23) has a cylindrical shape having a generatrix perpendicular to the holding face (22).
10. Soap according to claim 8, wherein said lug (23) comprises a thread (80) having a thread axis perpendicular to the holding face (22).
11. Soap - soap holder assembly formed by a holder and by at least one soap, said at least one soap having at least one cleaning surface (21) and one holding face (22) comprising at least one lug (23) emerging from the holding face (22), said holder (10) comprising at least one contact face (12) intended to be in contact with the holding face (22) of the soap, a handling surface (11) arranged to be held by a user, and at least one housing (14) emerging from said contact face (12), said at least one lug (23) being configured to be able to be inserted removably into a corresponding housing (14) of said holder for soap, said holder for soap not including any protuberance intended to retain the soap on the holder.
12. Soap - soap holder assembly according to claim 11, wherein this assembly (70) comprises a holder (10) for soap and two soaps (20).
13. Soap - soap holder assembly according to claim 12, wherein the housing (14) of said holder (10) for soap

comprises a through hole and wherein the lugs (23) of the two soaps are arranged in said through hole.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

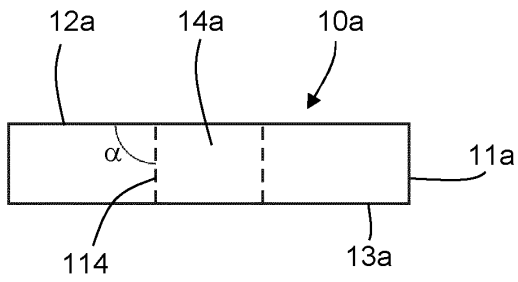


Fig. 1

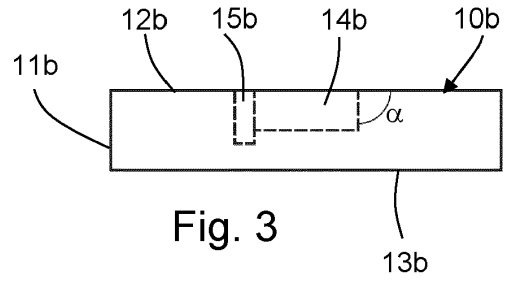


Fig. 3

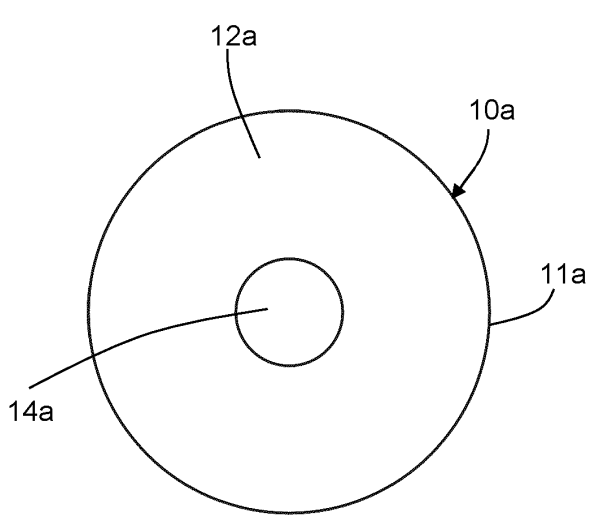


Fig. 2

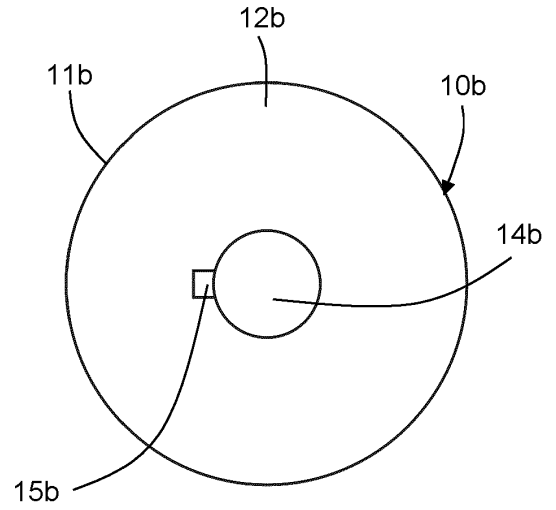


Fig. 4

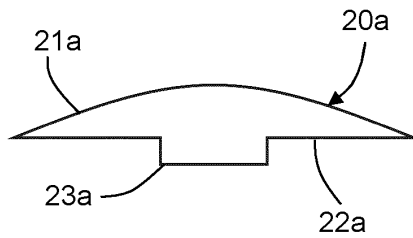
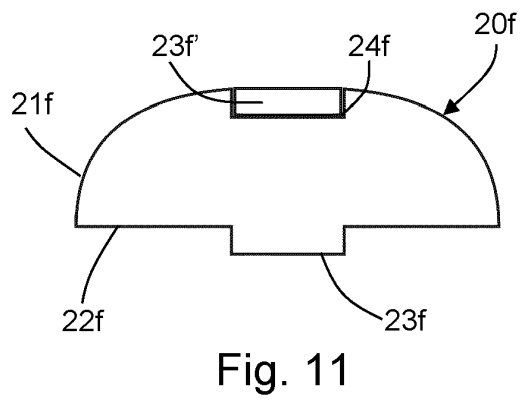
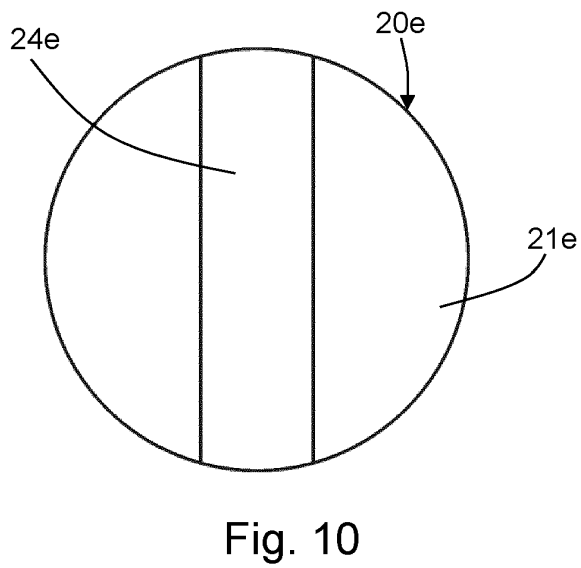
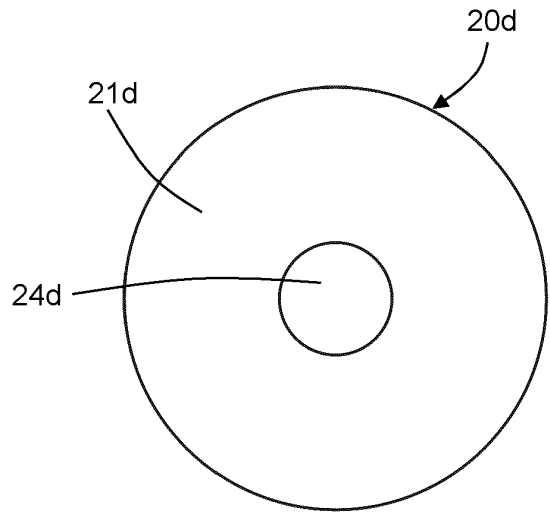
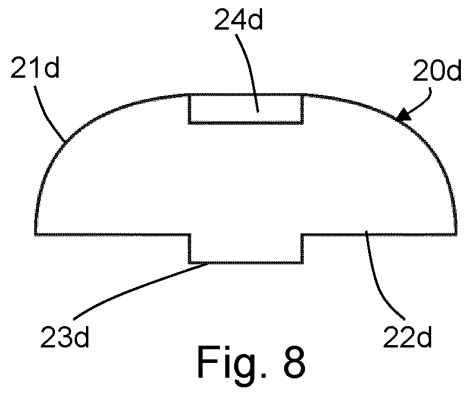
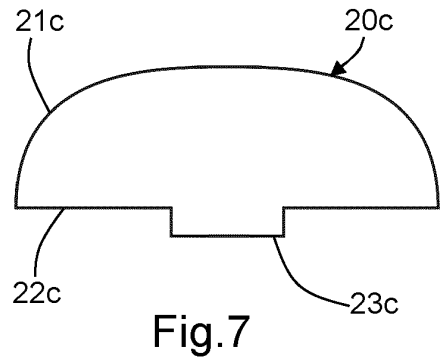
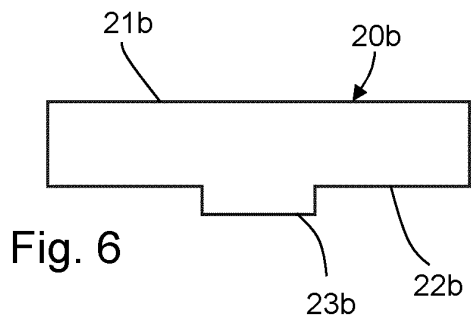


Fig. 5



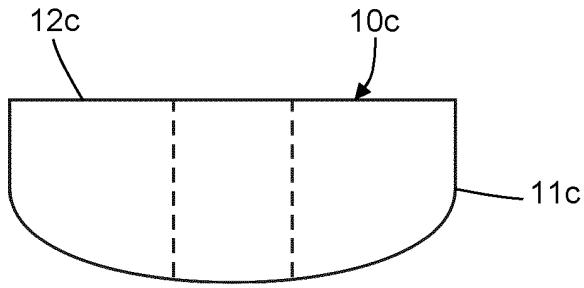


Fig. 12

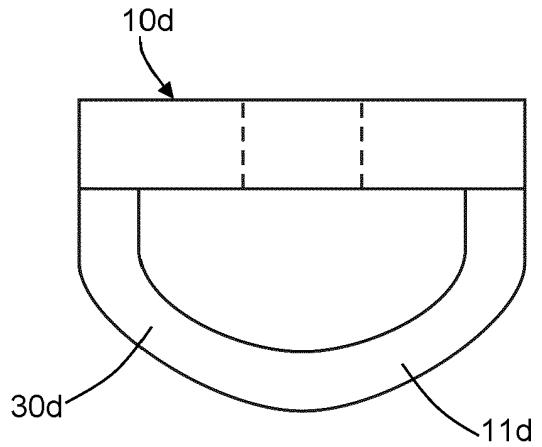


Fig. 13

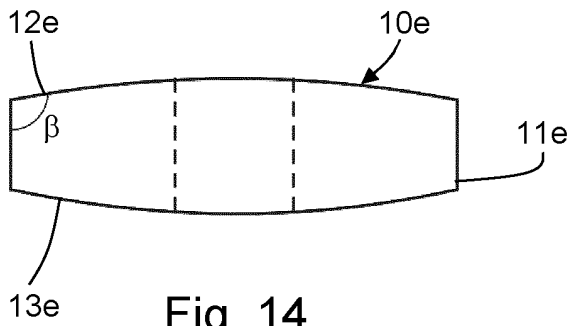


Fig. 14

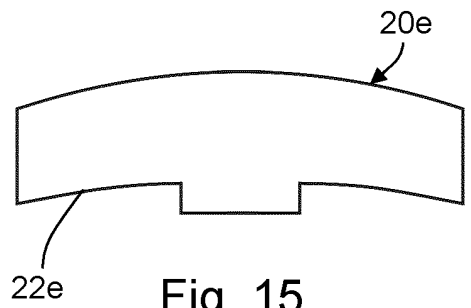


Fig. 15

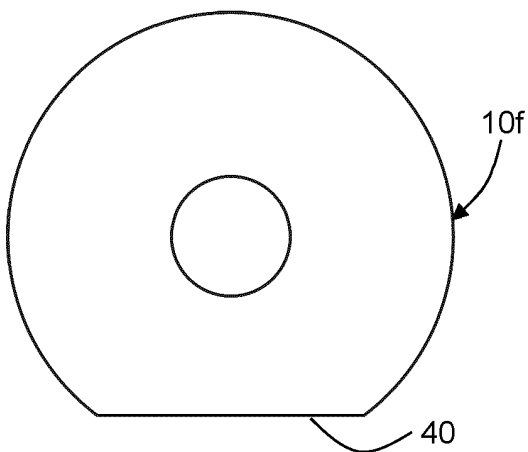


Fig. 16

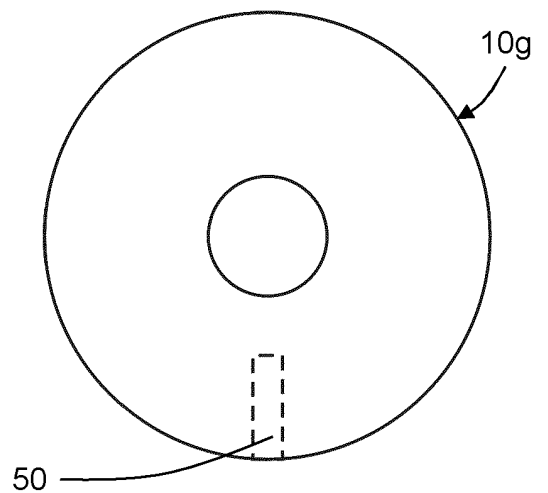


Fig. 17

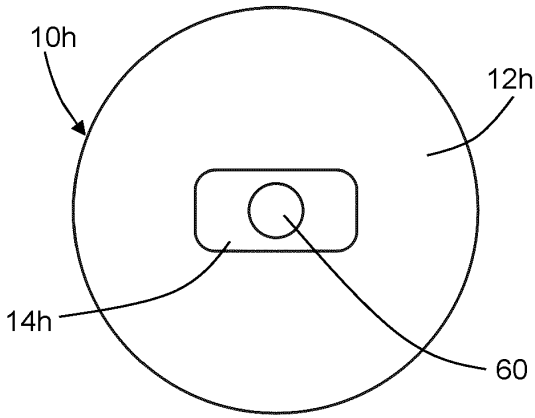


Fig. 18

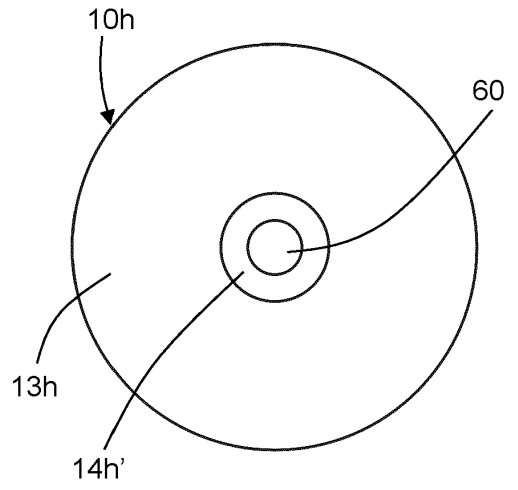


Fig. 19

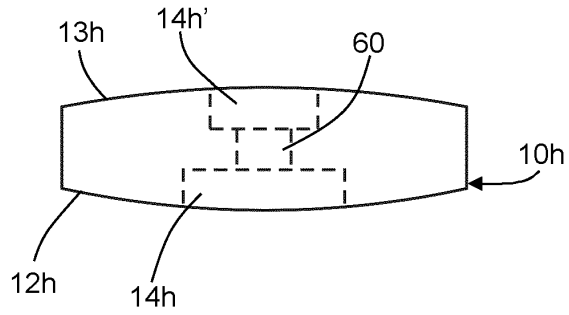


Fig. 20

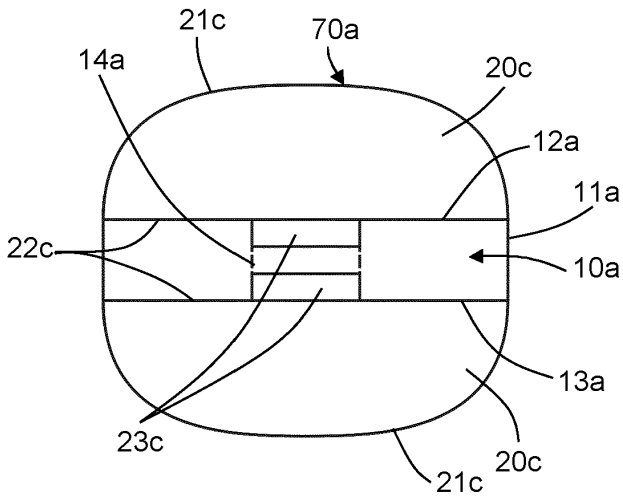


Fig. 21

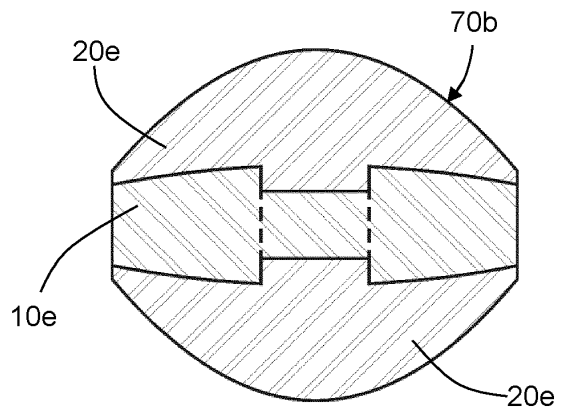


Fig. 22

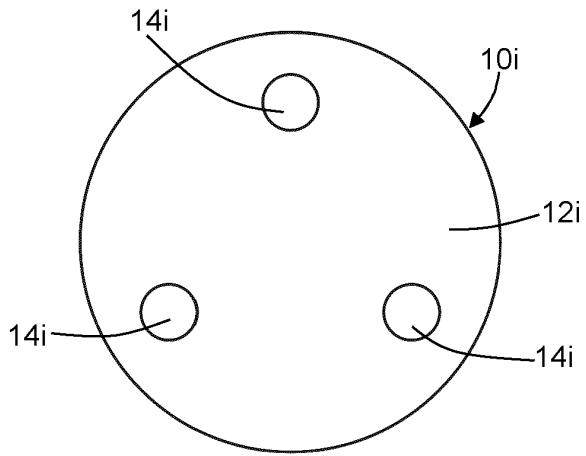


Fig. 23

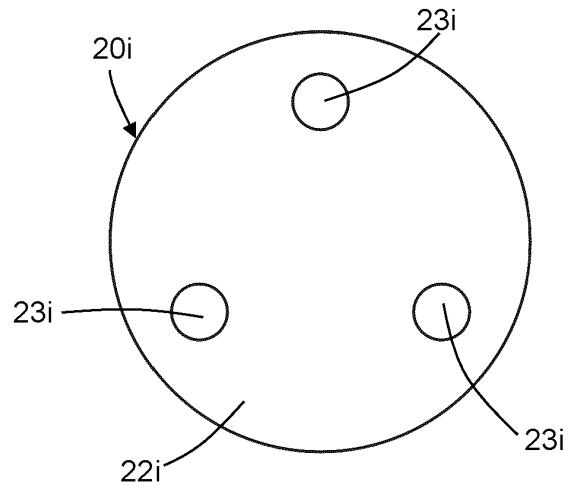


Fig. 24

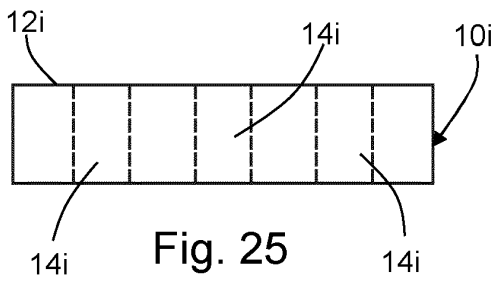


Fig. 25

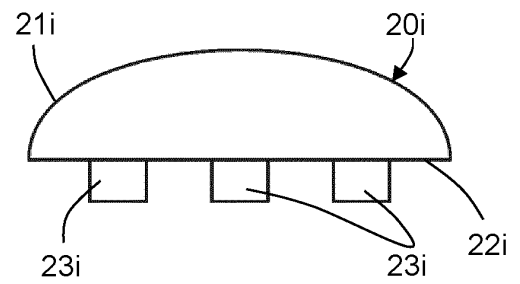


Fig. 26

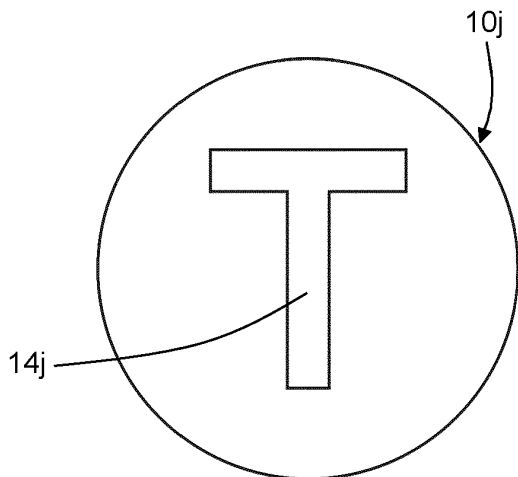


Fig. 27

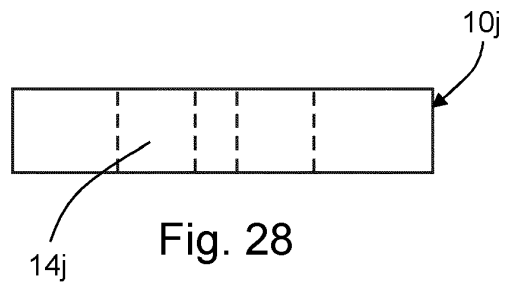


Fig. 28

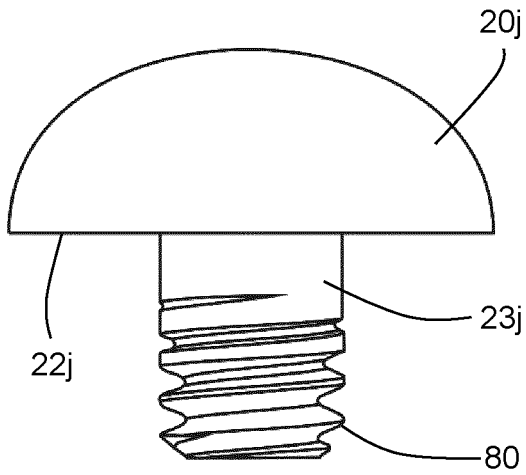


Fig. 29

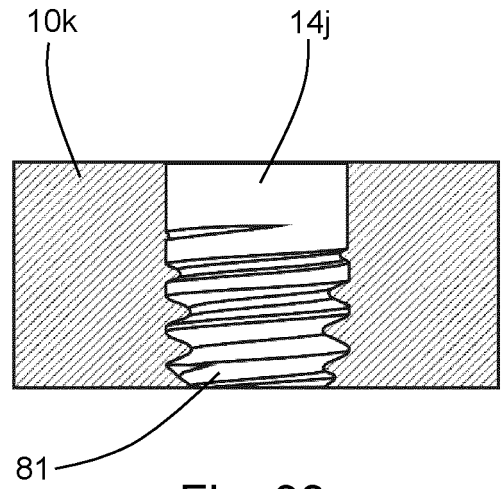


Fig. 30

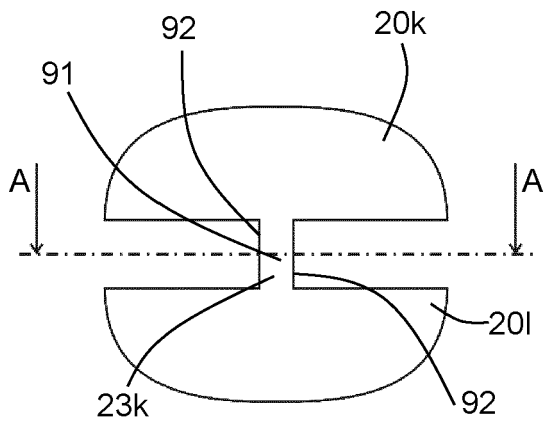


Fig. 31

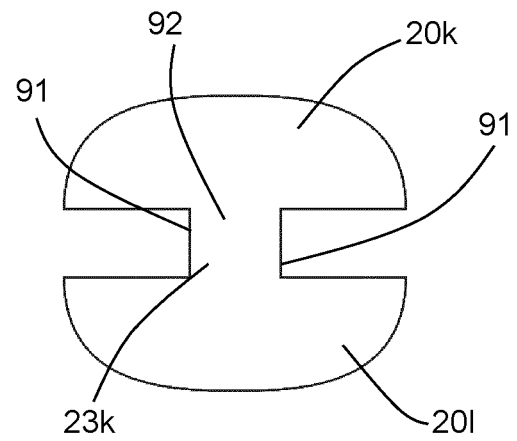


Fig. 32

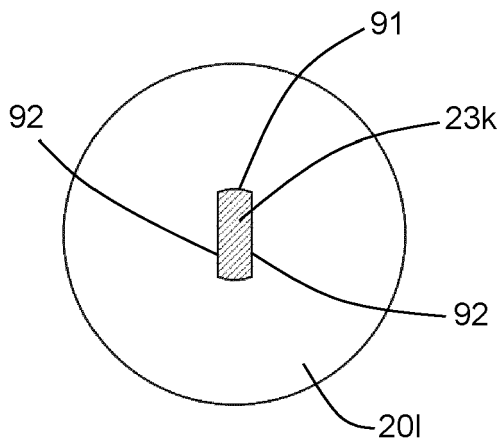


Fig. 33

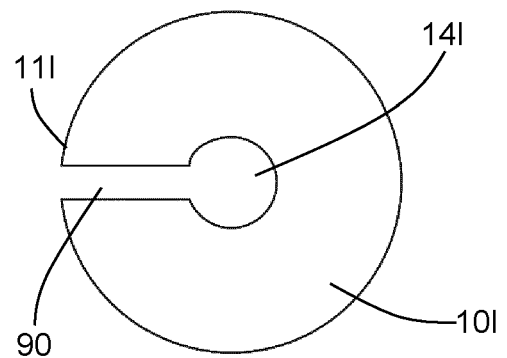


Fig. 34

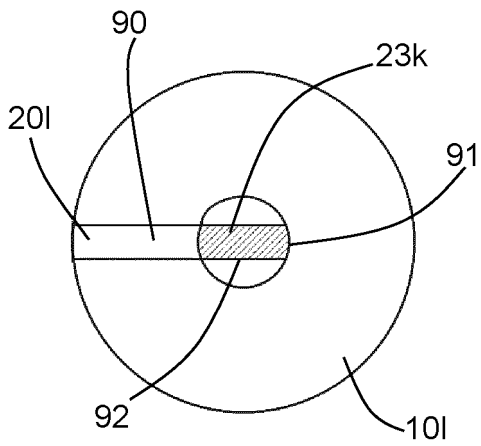


Fig. 35

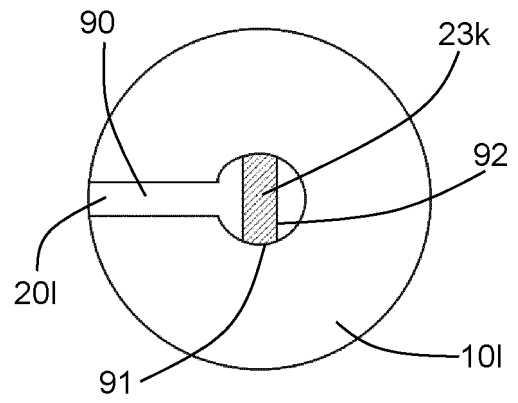


Fig. 36

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 1617466 A [0005]
- US 3192894 A [0006]
- US 4335007 A [0007]
- FR 737159 [0010]
- US 3498726 A [0010]